

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de G. VERSTRAETEN, Conseiller communal, relative au retrait du
projet de parking souterrain place de la Vaillance par APCOA.

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst :

« Nous apprenons par la presse que la société « Apcoa », le concessionnaire privé qui avait remporté le marché public relatif au parking souterrain envisagé sous la place de la Vaillance, a annoncé dans un courrier envoyé à la Région, le retrait de son projet.

Selon l'article de la Capitale, Bourgmestre aurait tenu les propos suivants : « Ils ont retiré leur projet actuel de façon à pouvoir réexaminer un certain nombre de de choses, notamment les conditions liées aux accès et les coûts liés au déplacement du monument aux morts ».

Pouvez-vous nous confirmer les raisons de ce retrait ? « Apcoa » veut-il déposer un projet modifié ou abandonner ?

Nous lisons de même que ce retrait ferait suite aux discussions survenues entre le gestionnaire des parkings et la Région.

Ainsi, avez-vous eu des éclaircissements de la part de la Région sur ces discussions ?

Enfin, nous souhaiterions vous entendre sur les conséquences du retrait du projet de parking souterrain sur l'objectif de piétonnisation du centre. En cas d'abandon pur et simple du projet de parking sous la place de la Vaillance comment aborderez-vous cet objectif de piétonnisation ? »

G. VERSTRAETEN geeft lezing van de volgende tekst :

G. VERSTRAETEN donne lecture du texte suivant :

"We hebben vorige week in de pers vernomen dat APCOA, de concessiehouder voor de parking die onder het Dapperheidsplein zou komen, het project nu opzegt. De bouw van een ondergrondse parking en de heraanleg van het Dapperheidsplein werd nu reeds vier jaar geleden aangekondigd. Er zouden 235 parkeerplaatsen komen en de gemeente zou er weinig kosten voor moeten maken; de kost van de heraanleg van het plein zou immers voornamelijk door concessiehouder APCOA gemaakt worden. Het Dapperheidsplein zou een autovrije aangename groene ruimte worden. De aanvatting van de werken was voorzien in 2016, en het einde van de werken reeds in 2018, vorig jaar dus. Het dossier kwam echter tijdens de vorige bestuursperiode compleet vast te zitten, waardoor er geen enkele vooruitgang werd gemaakt.

Nu liet APCOA dus blijkbaar aan het gewest weten dat zij hun project intrekken, waardoor er weer jaren stilstand dreigt. U kondigde op de dag van het nieuws aan de pers aan dat de gemeente hiervan niet op de hoogte was gesteld, en dat u nog geen verduidelijking had gekregen over waarom dit nu gebeurt. De burgemeester daarentegen had wel al meer informatie. De aanleiding zou een discussie met het gewest zijn over de voorwaarden voor de toegang van de garage, en de kosten verbonden aan het verplaatsen van het monument "Aan Onze Helden" dat zich op het plein bevindt.

De timing van deze intrekking is echter enigszins verdacht, en men kan zich afvragen of dit werkelijk het gevolg is van discussies met het gewest. Het valt moeilijk in te beelden dat er recent veel aan de voorwaarden veranderd is gelet op de vele jaren dat dit project al aansleept. Mogelijk heeft het één en het ander te maken heeft met de nieuwe

samenstelling van de meerderheid. Het is immers geen geheim dat Groen en Ecolo op zijn zachtst uitgedrukt koele minnaars waren van een parkeergarage onder het Dapperheidsplein, iets wat u ook in de pers toegeeft.

Het feit dat een "herevaluatie" van het project werd opgenomen in het meerderheidsakkoord, doet dan ook vermoeden dat dit mogelijk de druppel was die de emmer deed overlopen. Nochtans blijft de burgemeester stellen dat het moeilijk denkbaar is dat dit project nu niet langer haalbaar is, en dat de problemen met het gewest niet onoverkomelijk zouden zijn, aangezien zij er financieel niet bij betrokken zijn. De nogal tegenstrijdige verklaringen van de burgemeester en u doen opnieuw twijfels rijzen of we deze bestuursperiode enige voortgang zullen zien in dit dossier. Toch stelde u ook dat nu moet bekeken worden of APCOA het project wenst aan te passen, of dat men zich effectief helemaal terugtrekt.

Vandaar had ik de volgende vragen :

- Kan u meer duidelijkheid verschaffen over de redenen waarom APCOA het project nu opzegt?

- Heeft men reeds meegedeeld of men het project wenst te wijzigen, dan wel volledig intrekt?

- Kan u meer verduidelijking verschaffen over de vermeende discussies met het gewest over de toegang en het monument?

Wat is het standpunt van het college over de verdere voortgang van dit project? Komt er een ondergrondse parkeergarage of niet?"

G. BORDONARO donne lecture du texte suivant :

G. BORDONARO geeft lezing van de volgende tekst :

« Nous avons appris par la presse la volonté de la multinationale Apcoa de se retirer du projet de parking sous la place de la Vaillance prévue depuis 2015. Je dois vous avouer que j'ai du mal à être triste de cette nouvelle, bien au contraire. La société a-t-elle finalement compris que ni les habitants, ni les commerçants n'en voulaient de son parking géant aux tarifs excessifs ? Une considération que la commune n'a jamais été capable de faire.

Malgré une forte opposition de la population face à ce projet de parking, le collège a toujours foncé tête baissé, souhaitant respecter ses engagements avec la société mais aussi avec une volonté politique d'aller jusqu'au bout d'un projet inapproprié. Aujourd'hui, nous apprenons que Apcoa se retire, sans vraisemblablement en informer la commune, comme si de rien n'était, comme si elle pouvait faire ce qu'elle veut, quand elle veut. Nous avons l'impression dans cette histoire que le concessionnaire a plus de pouvoir que la commune et plus d'importance que la voix des citoyens. Mais ce qui me choque le plus, c'est d'apprendre par la presse que le collège, suite à cette annonce, veut malgré tout mieux comprendre ce qu'il se passe et en savoir plus, pour savoir si c'est une modification du projet que la société souhaite ou non. Je suis désolé mais un moment donné, il faut arrêter d'être à la merci d'un promoteur, d'être constamment en attente de ses intérêts. Il faut reprendre les choses en main. Penser aux intérêts de la population, aux intérêts de notre commune. 235 places de parking, avec tarifs élevés, gérées par une multinationale, en plein cœur de notre commune. Voilà ce que vous proposez à nos citoyens. Un projet anti-écologique, qui ne répond en rien aux enjeux de mobilité actuel.

Nous aimerions donc que vous nous éclairiez sur la situation actuelle :

1. Est-ce que la commune a une réelle volonté politique, de profiter de cette occasion pour enterrer une bonne fois pour toute ce projet, ou est-ce que vous êtes toujours dans une

volonté de poursuivre avec cette société ?

2. Est ce que la commune va demander des indemnités à Apcoa pour rupture de contrat et pour le temps que nous avons tous perdu ou est ce que la multinationale va avoir le culot d'en demander à son tour. Quelles sont aujourd'hui les relations avec le concessionnaire et quelles sont les perspectives ?

3. Est ce que finalement, une fois que ce projet est enterré, la commune va mettre en place un vrai processus participatif pour redessiner l'avenir de cette place avec tous les acteurs de terrain. Pour rappel, un processus participatif ce n'est pas établir 90% du projet sans concertation et ensuite demander aux habitants s'ils préfèrent planter un arbre ou plutôt faire un dessin sur une dalle. »

*Mevrouw de schepen S. MÜLLER-HÜBSCH geeft lezing van de volgende tekst :
Madame l'Echevine S. MÜLLER-HÜBSCH donne lecture du texte suivant :*

« Le 20/02/2014, le Conseil communal a décidé de construire un parking souterrain sous la place de la Vaillance. (voor M. Verstraeten : Ecolo en Groen hebben toen tegen gestemd, wat u in de protocollenzeker kunt terug vinden. Alle politieke standpunten rond dit project zijn al jaren duidelijk).

Dans la période suivante, l'appel d'offres et la sélection de la société APCOA ont eu lieu, ce qui a été confirmé le 28/04/2015 par le Collège. Le 29/05/2015, le Collège a confirmé que la Commune prendrait en charge 425.000 Euros pour l'aménagement de la place de la Vaillance. La construction du parking devrait être terminée le 30/06/2018.

En 2017, une phase de test a eu lieu devant la station de Saint-Guidon pour tester le flux de trafic dans une zone piétonne. Fin 2017, les entrées du parking ont été discutées avec la STIB. À ce moment-là, la STIB avait précisé que le fait d'entrer et de sortir au même endroit, à côté de la pharmacie, pouvait entraîner des situations dangereuses avec les tram et bus qui passaient. Diverses alternatives ont été discutées. L'une des options envisagées consistait à déplacer les entrées vers l'avenue Paul Janson et, à partir de là, construire des tunnels pour alimenter le parking : aucun accord sur le financement d'alternatives à l'entrée et à la sortie du parking. Le 16/01/2018, le cahier des charges de l'étude d'incidence a été acceptée par le Collège. La mise en œuvre de l'étude a eu lieu jusqu'à la fin du mois d'août 2018. APCOA avait alors six mois pour déposer la demande de permis de construire. C'est ce que APCOA a fait à la Région à la fin du mois de décembre 2018. Cela devait aboutir à une enquête publique, qui devait avoir lieu début 2019. La planification avait déjà commencée.

APCOA a informé la Région avant le début de l'enquête publique de sa volonté de se retirer les plans. Cela rend impossible la poursuite de l'exécution du marché. La Commune a été informée de ces faits par lettre du 28/01/2019 de la Région. Le Collège a ensuite demandé à la société APCOA de s'expliquer. C'est ce que APCOA a fait entre-temps. Ces déclarations ont amené le collège à décider de faire examiner le dossier légalement par un expert. Puisqu'il n'est pas prudent de commenter les détails d'un processus judiciaire en cours lors d'une séance publique du Conseil Communal, le Collège ne sera pas en mesure de commenter les détails du dossier ce soir. Le dossier ne doit plus être discuté politiquement, mais analysé légalement.

Le Collège partage votre inquiétude face au fait que le retrait d'APCOA pose la question de savoir comment procéder à l'aménagement de la place de la Vaillance. Cependant,

nous sommes optimistes sur le fait qu'une bonne solution sera également trouvée. Nous devons maintenant attendre l'analyse juridique et le Collège prendra une décision lorsque toutes les questions seront résolues. »

G. VAN GOIDSENHOVEN ne partage que moyennement son optimisme sur le fait qu'une solution soit trouvée. En effet, subsiste la question, soulevée dans l'article de la Capitale par le Bourgmestre, de savoir où on va mettre les voitures. S'il n'y a pas de parking souterrain, il faut les laisser en surface. Si elles restent en surface, cela aura une incidence sur l'objectif de piétonnisation ou alors les voitures sont purement et simplement supprimées sans compensation. Il faudra alors faire un travail de vérité à l'égard des habitants et des commerçants. Dans tout ce dossier, objet de tensions, la vérité a été cachée aux uns et aux autres. Forcément, si on veut piétonniser sans avoir de solution très claire pour dégager, une partie à tout le moins moins, des voitures et les mettre ailleurs, il n'y aura plus de solutions ni pour les clients ni pour les habitants. Sur les procédures judiciaires, il comprend qu'il existe une certaine retenue mais à un moment donné il faut pouvoir avoir un discours de vérité sur les ambitions et les orientations du Collège.

G. VERSTRAETEN is teleurgesteld over het feit dat er geen informatie wordt gegeven over wat men in de pers heeft kunnen lezen. Hij begrijpt wel dat het juridisch probleem bekeken moet worden, maar hij ziet niet in waarom dit ertoe zou leiden dat het college aan de raad niet meer informatie kan geven over wat er gebeurd is of wat de redenen voor de terugtrekking van het project zijn. We blijven dus in het duister. Wat wilt het college nu juist? Misschien is er niets zinvols over te zeggen. Gaat het project opnieuw beginnen? Waar gaan we naartoe? Willen we effectief een gewone voetgangerszone op het Dapperheidsplein zonder parking? Dan vreest hij dat de parkeerdruk in de buurt en rond het plein zal stijgen. Hij begrijpt het verzet tegen het idee van een ondergrondse parking niet goed. Als we, bijvoorbeeld, een ondergrondse parking hebben, die veel meer capaciteit zou hebben dan wat de parkeergelegenheid op het Dapperheidsplein nu is, dan zou het college eventueel bekijken om in de buurt van het plein andere parkeerplaatsen, die op de weg staan, te schrappen. En daar meer ruimte voor de zwakke weggebruiker te creëren. Er zijn mogelijkheden, maar men heeft duidelijkheid nodig. Wat gaan we doen? Waar gaan we naartoe? Wat is de ambitie van het college in dit dossier? Dit staat los van het juridisch probleem dat we nu hebben! Na zoveel jaar is er nog geen duidelijkheid. Hij hoopt dat de raadsleden, deze avond nog, een antwoord kunnen krijgen.

G. BORDONARO constate qu'il fait face à une « réponse politique », c'est-à-dire que Madame l'Échevine répond sans vraiment répondre. Il est au courant de ce qui s'est passé, il connaît l'historique de ce projet qui est en attente depuis des années. Concernant les procédures juridiques, il comprend la prudence et la volonté de ne pas trop communiquer à ce sujet. Il y a quand même une orientation, une ambition qui doit exister au Collège. Qu'est-ce que le Collège souhaite réaliser avec APCOA ? Est-ce que le but dans cette procédure est d'y mettre un terme ? Si le Collège veut y mettre un terme, quels sont les risques ? C'est une question à laquelle le Collège devrait pouvoir répondre. Si le Collège a la volonté de continuer, il aimerait que ce soit dit et de ne pas rester dans un flou. Il sait que, dans l'ancienne majorité, le PS a défendu ce projet. Il n'a donc pas de doute sur leur volonté. Par contre, il aimerait savoir ce que le groupe ECOLO-GROEN souhaite faire avec cette société, et ce avant même de parler d'un futur projet. Il pense qu'à l'unanimité le Conseil souhaite aménager la place de la Vaillance. Il aimerait entendre les ambitions du Collège à ce sujet. Lorsque Madame l'Échevine dit qu'elle est optimiste, il ne voit pas par rapport à quoi.

Monsieur le Bourgmestre-Président précise que l'on se trouve dans une situation où il existe un contrat avec une société. En conséquence, il y a un certain nombre d'obligations dans le chef de la société. Cette nouvelle reçue le 29/01 étonne le Collège. De plus, le courrier reçu d'APCOA n'est pas clair. Avant de prendre position sur quoi que ce soit, la position d'APCOA est étudiée par un juriste confirmé. Le Collège ne peut prendre aucune position extérieure, à l'heure actuelle, afin de préserver ses intérêts.

G. VAN GOIDSENHOVEN souligne que le Collège comprendra que les trop nombreux points d'interrogation dans ce dossier obligeront le groupe MR à réinterroger le Collège dans les meilleurs délais. Il ne peut se contenter d'une réponse comme celle-ci. Le Collège peut avoir ses raisons d'invoquer la prudence. Il est cependant légitime que la population et les commerçants puissent avoir une ébauche de réponse quant aux possibilités et aux volontés du Collège. En l'état, il est face à une non réponse. Il comprend la difficulté du dossier, mais il faudra que le Collège accepte que dès le prochain Conseil, le groupe revienne avec cette question. En effet, elle engage énormément d'enjeux par rapport au centre de la Commune d'Anderlecht.

Monsieur le Bourgmestre-Président dit que s'il est en mesure de répondre à leurs questions, il y répondra. Il faudra voir quel sera le suivi qui sera apporté à cette affaire qui est assez délicate.